



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Gilles TRAHARD	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Dijon - Tènement foncier 27-29 rue Hoche et 79 rue du Faubourg Raines - Cession à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon

Par délibération du Conseil de Communauté du 12 novembre 2008, le Grand Dijon a procédé à l'acquisition de deux ensembles immobiliers mitoyens, situés 79 rue du Faubourg Raines et 27/29 rue Hoche à Dijon, appartenant à l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or, au titre du volet thématique « Habitat, logement social et recomposition urbaine ». Ce tènement foncier permet en effet, après démolition du bâti existant, la réalisation d'une opération d'habitat.

Il est ainsi proposé de céder ces ensembles immobiliers à l'OPAC de Dijon, afin de permettre la construction d'un programme d'habitat locatif de 19 logements.

Cette cession s'inscrit dans les objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération dijonnaise 2009-2014 adopté par délibération du 25 juin 2009 : produire plus, pour satisfaire les besoins socio-démographiques – produire en diversité, pour répondre aux enjeux de mixité sociale et de mixité urbaine – produire mieux, pour placer le développement durable au cœur de la politique d'habitat.

Il est précisé que ce programme immobilier répond bien entendu aux critères de construction BBC Effnergie et que la déconstruction sera prise en charge par l'OPAC. Il est également précisé que la nature du sol impose la réalisation de fondations spéciales.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il est proposé de céder ces biens moyennant le montant total de 315 107,40 € TTC, soit la somme hors taxe de 298 680 €, France Domaine ayant déterminé une valeur vénale de 315 700 €.

Vu l'avis de la Commission,

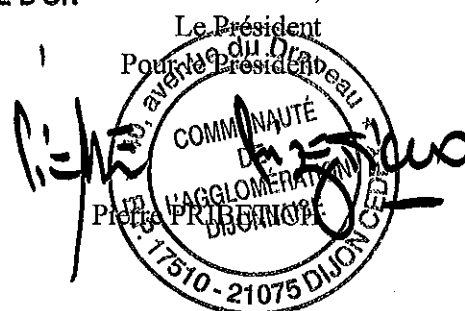
LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de céder** à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon les tènements fonciers situés 79 rue du Faubourg Raines et 27/29 rue Hoche à Dijon, cadastrés section ET n°131 de 688 m² et section ET n°219 de 460 m² ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par acte administratif et que celle-ci interviendra moyennant le montant de 315 107,40 € TTC ;
- **d'autoriser** M. le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tout acte à intervenir pour la régularisation de ce dossier et M. le Trésorier à percevoir le produit de la vente.

Convocation envoyée le 18 juin 2010
Publié le 25 juin 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Pour extrait conforme,
Déposé le :

28 JUIN 2010



A.C.

Vu pour être annexé à la délibération n° 13
 du Conseil de Communauté du 24 juin 2010
 Dijon, le 25/06/2010

Pour le Président,
 Le Vice-Président

Pierre Fournier

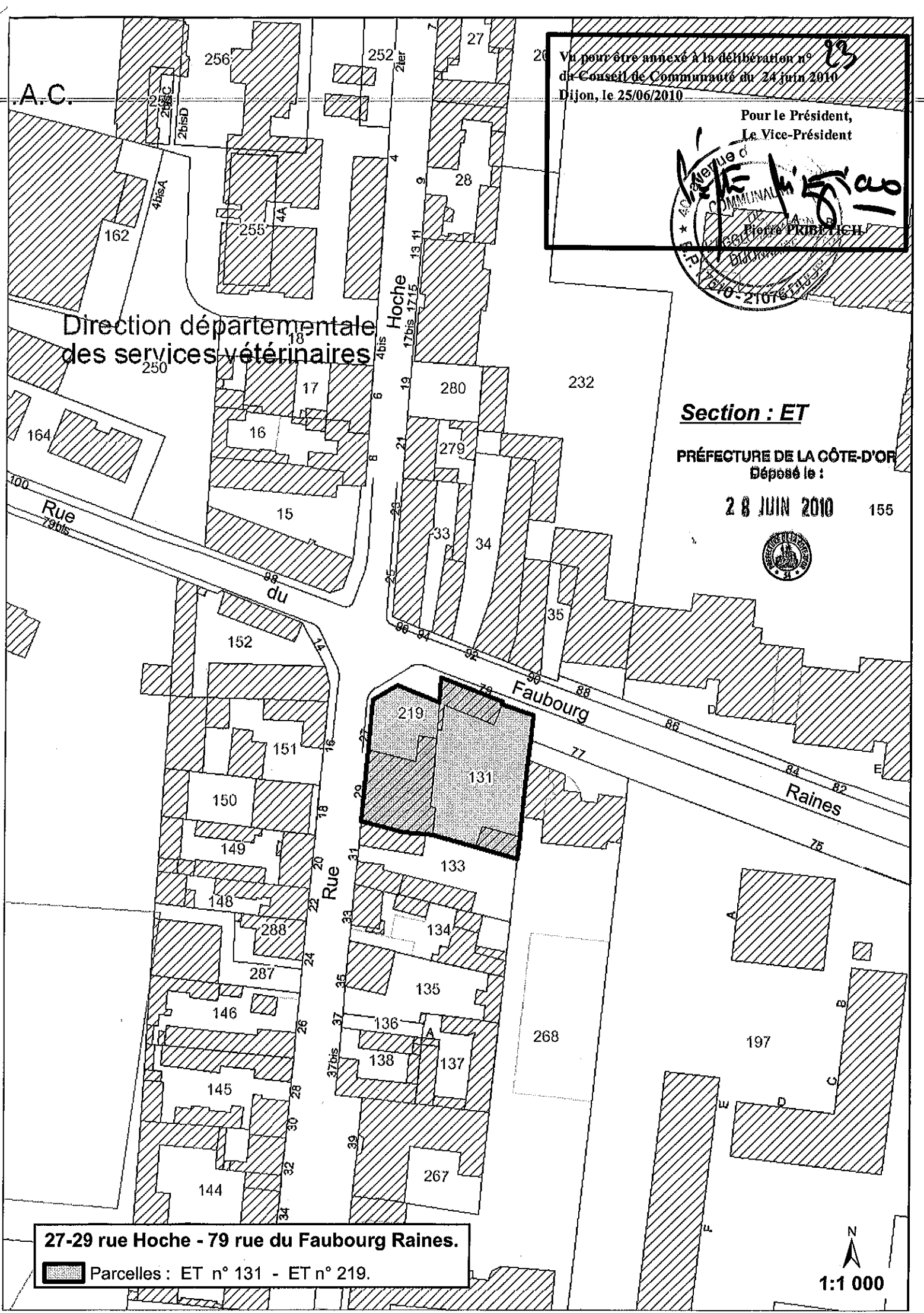
MAIRIE d'ET
 COMMUNAL
 Pierre Fournier
 21070 - 21076

Direction départementale
 des services vétérinaires

Section : ET

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
 Déposé le :

28 JUI 2010 155



27-29 rue Hoche - 79 rue du Faubourg Raines.

Parcelles : ET n° 131 - ET n° 219.

N

1:1 000